



INTERPOL

FICHE PRATIQUE

Le trafic de migrants

Le trafic de migrants est une activité très lucrative présentant peu de risques. Il s'effectue par voie aérienne, maritime ou terrestre, empruntant souvent des itinéraires complexes qui changent rapidement et fréquemment. Les trafiquants facilitent, afin d'en tirer un avantage financier ou matériel, l'entrée illégale de personnes dans des pays dont elles ne sont ni des ressortissants ni des résidents permanents. De façon générale, le candidat à la migration coopère volontairement avec le trafiquant et les relations s'interrompent une fois le paiement effectué. Des milliers de migrants irréguliers meurent chaque année avant d'arriver à destination.

► UNE QUESTION COMPLEXE

Le trafic de migrants touche les communautés les plus vulnérables du monde. Il s'effectue à toutes les échelles, mais INTERPOL concentre son action sur les réseaux criminels, en raison de leur dimension internationale. Les modes opératoires classiques, notamment l'utilisation de faux documents et la dissimulation, sont de plus en plus élaborés, et s'y ajoute le recours aux nouvelles technologies telles que les médias sociaux et les services de transfert d'argent. Les réseaux criminels impliqués ont souvent des liens avec d'autres formes de criminalité, par exemple le trafic d'êtres humains, les infractions relatives aux éléments d'identité, la corruption et le blanchiment d'argent.

Les migrations irrégulières ne sont pas un problème nouveau mais elles ont pris des proportions inédites au cours des dernières années. Les organisations criminelles transnationales profitent de cette tendance pour engranger des profits considérables. Elles font payer les migrants pour franchir les frontières, sans se préoccuper de leur sécurité ni de leur bien-être. Des liens ont été mis au jour entre les profits tirés du trafic de migrants et le financement d'autres formes de criminalité telles que le trafic d'armes et le terrorisme.

► LES RESSOURCES D'INTERPOL

INTERPOL a mis en place des capacités policières mondiales propres à faciliter l'échange d'informations entre les services de police des pays membres et la coordination de leur action. Les pays membres ont accès aux services suivants :

- **Les bases de données INTERPOL**, dont la Base de données sur les documents de voyage perdus ou volés (SLTD), les bases de données sur les documents frauduleux telles que Dial-Doc et Edison, et des bases de données de police scientifique contenant des empreintes digitales et des profils génétiques ;
- **Les notices**, comme les notices rouges concernant des malfaiteurs recherchés, les notices jaunes relatives à des personnes disparues, les notices noires destinées à l'identification de cadavres et les notices mauves visant à signaler les nouveaux modes opératoires ;
- **Un soutien analytique**, qu'INTERPOL apporte afin de transmettre aux pays membres des renseignements mondiaux et actualisés ;
- **Les solutions techniques MIND/FIND** via I-24/7, le système mondial sécurisé de communication policière d'INTERPOL, qui permettent aux agents de première ligne d'accéder aux bases de données INTERPOL aux principaux points de contrôle frontalier, qu'ils s'agissent des grands aéroports ou des postes-frontières terrestres plus reculés ;
- **Le Réseau opérationnel INTERPOL de spécialistes de la lutte contre le trafic de migrants (ISON)**, un réseau international de services chargés de l'application de la loi qui se consacre à la lutte contre ce trafic, composé d'experts des pays d'origine, de transit et de destination ;

Le trafic de migrants

- **Le Groupe spécial interne de lutte contre le trafic de migrants d'INTERPOL**, qui apporte aux pays membres un soutien multilatéral en matière de renforcement des capacités, de formation et d'enquêtes ainsi qu'un appui opérationnel dans le domaine de la lutte contre le trafic de migrants et les formes de criminalité associées.

Suite à l'aggravation de la crise humanitaire dans la région méditerranéenne, INTERPOL et Europol ont organisé conjointement deux forums opérationnels sur la lutte contre les réseaux de trafic de migrants, en octobre 2015 et février 2016. Ces forums ont jeté les bases d'un réseau mondial fiable permettant aux pays d'origine, de transit et de destination de collaborer efficacement afin de déstabiliser les réseaux criminels se livrant au trafic de migrants.

► RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, FORMATION ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL

La place unique qu'occupe INTERPOL au sein de la communauté internationale des services chargés de l'application de la loi lui permet d'aider à combattre les réseaux criminels qui se livrent au trafic de migrants.

- Formation : pour assurer l'efficacité et la solidité de notre réseau mondial, nous renforçons les capacités des services de police lorsqu'il y a lieu, en développant leurs compétences et en dispensant des formations spécialisées ;
- Soutien opérationnel : nous aidons nos pays membres à mener des opérations ciblant les filières d'immigration clandestine (telles que l'opération Spartacus en Amérique latine) ou les fugitifs recherchés pour trafic de migrants (telles que l'opération Infra Hydra) ;
- Les pays membres peuvent demander l'appui opérationnel de cellules de crise (IRT) et de cellules de soutien aux enquêtes, et ce, dans un délai très court ;
- Un projet spécialisé, baptisé STOP (*Smuggling Training & Operations Programme*), apporte un appui à nos pays membres sur les questions relatives à la gestion des frontières, en particulier s'agissant de la détection des réseaux criminels qui procurent des documents de voyage perdus ou volés aux immigrants irréguliers ou aux individus se livrant à des activités qui relèvent de la criminalité organisée.



INTERPOL

► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.
Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**



► PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Un pays ne peut à lui seul apporter une réponse policière efficace. C'est pourquoi INTERPOL établit constamment de nouveaux partenariats avec divers organismes de police régionaux et organisations internationales, le secteur privé, le monde universitaire, des organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes, afin d'échanger, d'analyser et de diffuser des informations pertinentes.